

# La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL



*Bonnes Vacances*

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### Bulletin municipal Juillet 2017

	Le mot du maire	3
	La vie municipale	4
	L'état civil	12
	La vie communale	13
	La vie associative	18
	En direct de la Com Com	25
	Informations pratiques	27
	Une page d'histoire	30
	Informations utiles	31
	Agenda	32



### Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont-Saint-Michel  
35120 LA BOUSSAC  
Tél. 02 99 80 01 23  
Fax. 02 99 80 07 06  
Email. [mairie.boussac@wanadoo.fr](mailto:mairie.boussac@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.laboussac.fr](http://www.laboussac.fr)

### Horaires d'ouverture du secretariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	M <sup>me</sup> Odile MABILE	Jeudi 10h00 à 12h00
1 <sup>er</sup> adjoint	M. Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30
2 <sup>ème</sup> adjointe	M <sup>me</sup> Annie DELÉPINE	Jeudi 11h15 à 12h15
Conseiller municipal délégué	M. Eric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00

### Responsable de la publication

M<sup>me</sup> Odile MABILE - Maire

### Comité de rédaction

M<sup>me</sup> Annie DELEPINE  
M<sup>me</sup> Marie France SEVESTRE  
M. David VIGOUR

### Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

### Crédits photos

La mairie - Les associations

### Tirages

650 exemplaires



J'ai le plaisir de vous présenter le 2ème bulletin municipal de cette année. C'est l'occasion pour moi, comme à l'habitude de faire le résumé de ce qui s'est passé dans les six mois qui viennent de s'écouler.

Une décision importante :

Le 1er Janvier 2017 : il y a eu la création de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel. Les deux communautés de communes, anciennement Dol et Pleine-Fougères, ne font plus qu'une communauté de communes. Nous avons été obligé de fusionner puisque chaque communauté de communes doit avoir au moins 15 000 habitants.

Le 2 Janvier 2017, au service technique communal, nous avons créé un poste d'adjoint technique, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (un CAE) pour Monsieur Sébastien ROUPIE, qui travaille à la commune maintenant depuis six mois déjà.

Le 20 mars 2017, nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de Monsieur Michel CHAPPÉ, adjoint au maire. Monsieur CHAPPÉ a été élu en 2008, et a été adjoint au maire de 2008 à 2017.

Je le remercie pour le travail accompli.

Au conseil municipal du mois d'avril, suite au décès de Monsieur Michel CHAPPÉ, Monsieur Alexandre LOUYER a été installé conseiller municipal.

Concernant les travaux d'aménagement de la rue des lavandières, l'avant-projet a été approuvé ainsi que le projet définitif. Maintenant, il faut l'accord du département puisque c'est une route départementale et là nous allons pouvoir consulter les entreprises. L'estimatif est de 210 420 € TTC.

D'autre part, le projet de restructuration et de rénovation de l'école est en bonne voie.

Deux études de faisabilité ont été réalisées, la première en novembre 2016, la dernière en avril 2017, ce qui a permis de dégager un projet. Maintenant, nous sommes dans la phase de recrutement d'un architecte.

Comme tous les ans, un programme de gros travaux de voirie a été voté : la modernisation sur environ 1,100 kms, et un entretien sur plusieurs endroits pour un montant définitif de 37 000 € HT.

Voilà le résumé des six premiers mois de l'année. Tout le détail se trouve dans le compte rendu des réunions du conseil municipal.

Plusieurs manifestations vont avoir lieu au second semestre 2017. Allons voir l'agenda.

Entre autre, un car d'une cinquantaine de personnes est parti de La Boussac passer 3 jours en Belgique les 7, 8 et 9 Juillet.

Il fait bon vivre à La Boussac, Madame PAPAIL a eu 108 ans le 14 juin et Monsieur RACINE a eu 107 ans le 7 décembre 2016. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années.

Je remercie toutes les associations qui participent à la vie communale, les élus, les membres du CCAS, le personnel communal, les artisans, les commerçants, les enseignants, chacun et chacune d'entre vous, qui participez à l'animation et au développement de notre commune.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances à ceux qui vont partir, mais également à ceux qui vont rester et beaucoup de courage pour ceux qui vont travailler.

Le Maire, **Odile MABILE**

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance conseil municipal  
19 décembre 2016**

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

**Absent(s) :** M. COSTARD Denis

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, M. FERRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mme GUÉRIN Annick à Mme DELÉPINE Annie, Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme MABILE Odile

**Excusé(s) :** M. BOULMER Daniel

**A été nommé(e) secrétaire :** Mr CHAPPÉ Michel

### **Acquisition d'une sonorisation pour les manifestations communales**

Acceptation d'un devis établi par la société Sono West à Vezin le Coquet (35) pour l'acquisition d'une sonorisation sur batterie et secteur 120 watts RMS livrée avec 2 micros UHF et ce pour un montant TOTAL TTC de 979,34 € TTC. Accord à la majorité (M. COSTARD Contre).

### **Travaux d'aménagement de la rue des Lavandières : Présentation de l'esquisse et de l'estimatif**

Madame le Maire présente l'esquisse ainsi que l'estimatif des travaux établis par le maître d'œuvre.

Le conseil municipal :

- approuve l'avant-projet tel que présenté
- demande au maître d'œuvre de préparer le projet définitif en vue de déposer les dossiers de demande de subvention auprès des services compétents avant le 31 janvier 2017. Il est également décidé d'envisager la possibilité d'acquérir le terrain nécessaire en limite de sortie d'agglomération pour permettre l'aménagement du cheminement piétonnier prévu. Accord à la majorité (M. COSTARD Contre et Mme FAUVEL abstention)

### **Travaux d'aménagement autour de l'église**

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal avait souhaité la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de la place de l'église. Ce travail a été confié à l'Atelier du Marais à Fougères (35).

Un scénario d'aménagement a été réalisé :

- Un rappel «constats sur la situation existante» est fait qui fait ressortir les difficultés actuelles (pas de visibilité sur le cheminement piétonnier et difficultés pour l'accès PMR, stationnement des véhicules anarchique...)

- des principes d'aménagement (espace de convivialité à l'avant de l'église, en pied de mur un espace disponible pour la circulation des piétons, suppression des emmarchements devant la bibliothèque, un espace réservé aux piétons en partie haute côté sud, la création d'une placette mixte permettant la circulation des piétons et la création au minimum de 7 places de stationnement).

- Une simulation photos

- Un estimatif prévisionnel.

Le conseil municipal :

- confirme cet aménagement

- autorise la signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier des Marais à FOUGERES pour la maîtrise d'œuvre de cette opération réalisable éventuellement en plusieurs tranches, à préciser. Accord à la majorité (abstention de M. COSTARD et Mme FAUVEL).

### **Projet d'aménagement de l'école - point sur l'avancement de l'étude**

Madame le Maire rappelle le projet de rénovation et de restructuration de l'école. Elle rappelle également qu'une étude de faisabilité préalable a été confiée au Cabinet Bailleul et Plessis à Saint-Malo (35). Une première esquisse a été présentée le jeudi 24 novembre à la municipalité. Suite aux observations et erreurs constatées notamment concernant l'existant, une nouvelle esquisse a été transmise en mairie le 1er décembre 2016 pour avis.

Madame le Maire présente au conseil municipal ces deux esquisses. Une large discussion s'engage. A l'issue des échanges, il est proposé de faire appel à un second cabinet en vue d'obtenir une deuxième étude de faisabilité. Accord à l'unanimité.

## Lotissement communal «le Grand Plantis» - Vente lot N° 7

Acceptation de la vente suivante :

N° du lot	Surface	Prix du lot	Acquéreurs
7	429 m <sup>2</sup>	20 806,50 €	M. VEZIE et Mlle TEURTRIE 39, rue des Chênes 35120 BAGUER-MORVAN

Accord à l'unanimité.

## Création d'un poste d'adjoint technique au service technique communal dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Accord à l'unanimité pour une période de 12 mois.

## Intercommunalité - création de la communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel - désignation des délégués de la commune de La Boussac au sein du comité

Le vote a lieu à bulletin secret : Mme MABILE et M. TANGUY sont élus conseillers communautaires (14 votants : 10 votes pour la liste « Mme MABILE et M. TANGUY », 3 votes nul et 1 vote blanc)

### Compte-rendu séance conseil municipal du 23 Janvier 2017

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FÉRREÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

**Absent(s) :** M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. COSTARD Denis

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

**A été nommé(e) secrétaire :** M<sup>me</sup> DELÉPINE Annie  
Toutes décisions prises à l'unanimité.

## Travaux d'aménagement de la rue des Lavandières - Avant-Projet

Lors de sa séance du 19 décembre 2016, le conseil municipal avait approuvé l'avant-projet présenté en demandant la possibilité d'aménager un cheminement piétonnier de chaque côté de la voie jusqu'en limite d'agglomération.

Madame le Maire présente le plan modifié ainsi que l'estimatif correspondant :

Le secteur 1 (aménagement de la voirie) est estimé à 175 350 € HT, soit 210 420 € TTC

Le secteur 2 (Liaison piétonne) est estimé à 54 600 € HT, soit 65 520 € TTC,

soit un total HT de 229 950 € HT, soit 275 940 € TTC.

Le conseil municipal approuve l'avant-projet modifié et autorise Madame le Maire de reprendre contact avec le maître d'œuvre en vue de la réalisation des dossiers du projet et de consultation des entreprises en vue de lancer la consultation correspondante. Une convention sera également signée avec les services du département, la portion de voie concernée faisant partie du domaine public routier départemental (CD4).

Des dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) - exercice 2017 - et également au titre de la répartition des amendes de police - dotation 2016 - programme 2017 pour ces travaux au titre des équipements de sécurité pour ces travaux d'amélioration de la voirie en centre-bourg pour la sécurité des usagers seront déposés.

## Aliénation chemins ruraux

- au Gruer
- à l'Eguillère
- à Ville-Cavoue

L'enquête publique règlementaire s'est tenue en mairie du 5 au 19 décembre 2016. Le commissaire-enquêteur, dans ses conclusions rédigées le 13 janvier 2017, a émis un avis favorable à l'aliénation de ces trois portions de chemin. Madame le Maire est autorisée à signer toutes pièces relatives à ces cessions et notamment les actes de cession correspondants.

## Renouvellement convention Fédération de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine

La commune de LA BOUSSAC bénéficie actuellement des services de la FGDON 35 et ce depuis de nombreuses années. La convention multi-services qui lie la FGDON à la commune arrive à son terme. Le conseil décide le renouvellement de cette convention pour la période 2017/2020 moyennant une cotisation annuelle

de 150 €. Les services auxquels la commune aura accès sont notamment les suivants :

- accès au programme départemental de lutte et de surveillance contre le frelon asiatique
- accès au programme de lutte collective contre les ragondins et les rats musqués
- prêt de matériel de piégeage (ragondins, corneilles, pigeons...)
- accès au programme de lutte collective contre les chenilles processionnaires urticantes sur inscription préalable
- accès au programme de lutte collective par piégeage contre les corneilles noires pour agriculteurs et particuliers
- accès aux sessions de formation thématique pour élus et agents
- inscription gratuite de deux agents municipaux par an à une session de formation aux méthodes de lutte contre les taupes (théorie et pratique)
- conseils divers...

### **Plan Local d'Urbanisme - Opposition au transfert automatique de compétence à l'EPCI**

Considérant qu'aux termes de l'article L5214-16 du Code général des collectivités territoriales, la loi dite ALUR prévoit que dans les trois ans qui suivent sa publication, soit le 27 mars 2017, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale deviennent automatiquement compétents en matière de plan local d'urbanisme notamment,

Considérant qu'entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017, les communes peuvent s'opposer à ce transfert automatique dans la mesure où une «minorité de blocage» représentant au moins 25 % des communes, représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, toute délibération prise avant et après cette date étant sans effet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conserver cette compétence à l'échelle communale et décide :

de s'opposer au transfert automatique de la compétence Plan Local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, et de conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence à l'échelle communale,

de charger Madame le Maire de la notification de la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de

Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel ainsi qu'à Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine,

de donner à Madame le Maire tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

### **Questions diverses :**

#### **Temps partiel secrétaire de mairie**

Madame le Maire informe que depuis le 1er janvier 2017, le secrétaire de mairie, Monsieur Philippe GIFFARD, travaille à temps partiel à 90% et est absent le vendredi.

Séance levée à 21 h15.

### **Séance conseil municipal 6 mars 2017**

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

**Excusé(s) ayant donné procuration :** M. FÉRRÉ Éric à M. TANGUY Rémi, Mme THOMAS Sylvaine à M. CHAPPÉ Michel, Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme MABILE Odile

**Absent(s) :** M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis

Messieurs FAMBON, Président, et LEPORT, Vice-Président, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal.

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme Christine FAUVEL

Madame le Maire donne la parole à MM FAMBON, Président, et LEPORT, Vice-Président, du syndicat de Landal concernant l'étude de zonage d'assainissement à intervenir sur le territoire communal en vue de permettre l'extension du réseau communal d'assainissement collectif.

## Compte administratif et de gestion 2016

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés			44 644,72		44 644,72	
Opérations de l'exercice	719 251,66	874 845,27	387 232,75	346 021,84	1 104 942,06	1 220 867,11
Totaux	719 251,66	874 845,27	431 877,47	346 021,84	1 151 129,13	1 220 867,11
<b>Résultat</b>		<b>155 593,61</b>	<b>85 855,63</b>			<b>69 737,98</b>

## Compte Administratif 2016 lotissement communal «le Grand Plantis»

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		124 359,75	18 788,35		18 788,35	124 359,75
Opérations de l'exercice	139 359,75	15 000,00	121 515,25	122 233,91	260 875,00	137 233,91
Totaux	<b>139 359,75</b>	<b>139 359,75</b>	<b>140 303,60</b>	<b>122 233,91</b>	<b>279 663,35</b>	<b>261 593,66</b>

### INTERCOMMUNALITE - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) -

Désignation des représentants

Mme MABILE Odile, Maire, comme membre titulaire

M. TANGUY Rémi, Adjoint au Maire, comme membre suppléant.

### Déclaration intention aliéner propriété COLLET Marie-France «Rue de La Croix Bouéssée »

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

### Renouvellement contrat fourniture gaz salle communale des fêtes

Madame le Maire informe que la commune se fournit en gaz auprès d'antargaz à Vern sur seiche (35) pour l'alimentation de la salle communale

des fêtes et du vestiaire de football. Elle précise qu'elle a renégocié avec cette même société un nouveau contrat pour une durée de six années au prix de 1 400 € HT la tonne de gaz, sachant que la consommation annuelle de la commune est d'environ 300 kgs, ce qui correspond à une dépense annuelle évaluée à environ 420 € H.T. Accord du conseil municipal.

### Sécurisation des passages à niveau -mise aux normes de la signalisation verticale et horizontale

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet en date du 5 décembre 2016 relatif à la politique de lutte contre l'insécurité routière et plus précisément la sécurisation des passages à niveau. Dans ce courrier, Monsieur le Préfet faisait état de mesures nécessaires à envisager pour renforcer la sécurité des

usagers aux abords des passages à niveau 118 et 119 situés sur la commune de LA BOUSSAC, respectivement à «launay» et «la Touche Perrier». Dans cette optique, Madame le Maire a fait établir des devis par différentes sociétés de signalisation pour la fourniture de panneaux et la mise en place de signalisation horizontale. Compte-tenu des devis reçus, elle propose de faire appel aux services de la société Marquage, Bardage, Signalisation à PLOUER SUR RANCE (22) pour la fourniture de 8 jeux de panneaux A7+M9+J10 et accessoires ainsi que la mise en place de signalisation horizontale pour un montant total TTC de 3 004,39 €. Accord du conseil municipal.

### Déploiement de la fibre optique- mise en place d'un shelter.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le secteur de LA BOUSSAC-BROUALAN, les services d'ENGIE et de MEGALIS BRETAGNE ont pour projet la mise en place d'un shelter dans le bourg de LA BOUSSAC, à proximité du poste source de France Télécom. Après recherches d'un emplacement approprié, un ancien chemin communal non reconnu a été retenu pour son implantation, en bordure de la rue des Lavandières. Cette voie accueille dans son sous-sol l'exutoire du réseau d'eaux pluviales du bourg de LA BOUSSAC; le shelter implanté aura pour dimensions : longueur 4,92 mètres, largeur 2,46 mètres, hauteur 2,79 mètres. Son habillage tiendra compte de l'environnement proche. Accord.

### Raccordement EDF propriété ERARD 19 bis rue de Fougères - convention de passage

Madame le Maire rappelle la construction en cours d'une habitation 19 bis rue de Fougères. Dans le cadre de ce projet, une autorisation de passage sur propriété communale avait été précédemment autorisée. Elle présente un projet de convention de servitudes établi par les services de ENEDIS à Saint-Brieuc (22) relatif au passage d'une canalisation électrique sur terrain communal pour permettre le raccordement de la dite propriété. Accord du conseil.

## Conseil municipal - Compte rendu séance du 3 avril 2017

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, M. FÉRRÉ Éric, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mme GUÉRIN Annick à Mme MABILE Odile, Mme THOMAS Sylvaine à Mme SEVESTRE Marie-France

**Excusé(s) :** Mme GÉDOUIN Jeanine

**Absent(s) :** M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis

**A été nommé(e) secrétaire :** M. FÉRRÉ Éric  
Toutes décisions prises à l'unanimité.

### Installation d'un nouveau conseiller municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Odile MABILE, Maire, qui rappelle le décès de Monsieur Michel CHAPPÉ, membre du conseil municipal, le 20 mars 2017. Conformément à l'article L 270 du Code Electoral «le Candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit».

En conséquence :

- compte-tenu du résultat des élections qui se sont tenues le 23 mars 2014,
- compte-tenu du décès de Monsieur Michel CHAPPÉ le 20 mars 2017,
- compte-tenu de renoncement à siéger au conseil municipal de Madame Agnès PÉRRIN, refus exprimé dans son courrier en date du 29 mars 2017, reçu en mairie ce même jour, Monsieur Alexandre LOUYER remplace Monsieur Michel CHAPPÉ au sein du conseil municipal de la commune de LA BOUSSAC.

### Budget communal 2017 - Arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	808 215 €
Dépenses	808 215 €
Section d'investissement :	
Recettes	368 373,65 €
Dépenses	368 373,65 €

## Impôts locaux - fixation des taux 2017

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter comme suit les différents taux des impôts locaux communaux pour 2017, ce qui représente une augmentation de 2% pour la Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti et aucune augmentation pour le Foncier Non Bâti par rapport aux taux votés en 2016.

Libellé	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	11,71%	11,95%
Foncier bâti	14,64%	14,94%
Foncier non bâti	44,02%	44,02%

## Budget 2017 Lotissement communal «le Grand Plantis»

Arrêté comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses	279 047,15 €
Recettes	279 047,15 €
Investissement	
Dépenses	254 112,06 €
Recettes	254 112,06 €

## Crédit transports scolaires

Madame DELÉPINE propose que ce crédit soit porté à 20 € par élève pour 2017, soit une somme totale de 3 000 € compte-tenu du nombre d'élèves au 1er janvier 2017, soit 150. Le crédit pour fournitures scolaires n'a quant à lui pas été réévalué. Il reste fixe à 49 € par élève.

## Acquisition véhicule services techniques

Engagement d'une consultation dans le cadre des marchés à procédure adaptée pour le remplacement du véhicule Citroën C15 datant de 1993. La consultation engagée inclura la cession du matériel actuel. Madame le Maire demande également l'autorisation de souscrire le contrat d'assurance correspondant avec résiliation de l'actuel contrat.

## Acquisition tables et chariots pour la salle communale des fêtes

Acceptation d'un devis établi par SEREM à JURANCON (64) d'un montant total TTC de 4 942 €

relatif à la fourniture de 25 tables complètes y compris entretoises et pieds ainsi qu'un chariot de stockage.

## Engagement programme gros travaux voirie 2017

- Modernisation de voirie sur la voie communale N°10 (dite des Landes) sur 1 100 mètres (de l'intersection avec la VC 14 jusqu'au pont sur le Guyoult à l'entrée du village de l'Éguillère).
- Campagne de Point à Temps Automatique à hauteur de 15 tonnes d'émulsion.
- Il est également proposé de débiter en 2017 une campagne de réfection des trottoirs sablés du bourg en remplaçant les matériaux en place par un bicouche ou autre supprimant l'entretien des surfaces sablées. Il est envisagé en 2017 de retenir le trottoir existant rue du Mont Saint-Michel, entre le lotissement de la Croix-Marie et le chemin de la Fléharderie.

Madame le Maire propose de retenir ce programme et demande au conseil municipal de l'autoriser à engager les consultations correspondantes.

## Création poste temporaire à la cantine municipale.

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs, recrutement d'un agent non titulaire pour aider au service chaque midi jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018. L'agent retenu sera recruté comme adjoint technique territorial 2ème classe sur la base de 2/35èmes maximum par jour de cantine effectif.

## Compte rendu conseil municipal - Séance du 22 Mai 2017

**Présents :** Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

**Excusé(s) ayant donné procuration :** M. FÉRRÉ Éric à Mme MABILE Odile, Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme GUÉRIN Annick

## Vacance poste 2ème adjoint

Madame le Maire informe que, suite au décès de Monsieur Michel CHAPPÉ le 20 mars 2017, le poste de 2ème adjoint au Maire est vacant.

Suite à la vacance du poste, et après vote à scrutin secret concernant le nombre de poste d'adjoint à conserver, il est décidé de ne conserver que 2 postes d'adjoints (8 votes pour 2 postes d'adjoints ; 4 votes pour 3 postes d'adjoints ; 3 votes nuls ou blancs). Madame Annie DELÉPINE, actuellement 3ème adjointe, devient 2ème adjointe.

### Election délégué suppléant Syndicat des Eaux de Beaufort

Suite à la vacance de poste, Monsieur David VIGOUR a été nommé délégué suppléant du Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort à Saint Malo (35).

### Désignation correspondant défense

Monsieur Rémi TANGUY est désigné correspondant de défense.

### Election d'un membre à la commission d'appel d'offres

Les membres titulaires sont : M. FÉRRÉ Éric - Mme FAUVEL Christine - M. TANGUY Rémi

Les membres suppléants sont : M. VIGOUR David / M. COSTARD Denis.

### Désignation d'un délégué au Comité des Oeuvres Sociales départemental

Madame Annie DELÉPINE a été nommée déléguée au Comité des Œuvres sociales du personnel des collectivités locales d'Ille et Vilaine à Thorigné-Fouillard (35).

### Election d'un délégué au Syndicat du Guyoult

Monsieur Alexandre LOUYER a été nommé délégué titulaire du Syndicat Intercommunal du Bassin du Guyoult à Baguer-Pican (35).

### Modification des commissions communales

Monsieur LOUYER intègre les commissions communales suivantes : finances, bâtiments, voirie, cantine municipale - jeunesse - école.

### Subventions communales 2017

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES	Montant
Comité de l'Assemblée de la Quasimodo	1 900 €
A.C.C.A. La Bousac	600 €
Club de l'Amitié	810 €
Section locale Anciens Combattants	400 €
Amicale laïque	400 €
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	377,20 €
Comité Croix-Rouge ST Malo	20 €
Croix d'Or section de Dol de Bretagne	40 €
Association "liens d'Amitié LA BOUSSAC - LEDE/OORDEGEM"	470 €
A.D.M.R. Dol de Bretagne	150 €
Association "J'ai 2 notes à vous dire"	200 €
CCAS LA BOUSSAC	5 000 €
Théâtre de la baie du Mont Saint-Michel	200 €
Association donateurs de sang bénévoles Canton	100 €

### Budget communal 2017 : décision modificative N° 1

Fonctionnement	Montant
<b>Dépenses</b>	
Art.023 - virement section investissement	16 000,00
Art. 658	600,00
<b>Total</b>	<b>16 600,00</b>
<b>Recettes</b>	
Art.74121 - Dotation Solidarité Rurale	16 600,00
<b>Total</b>	<b>16 600,00</b>
Investissement	Montant
<b>Dépenses</b>	
Art.2031/170 - Restructuration - extension école	10 000,00
Art.2183/171 - Tablettes informatiques école	6 000,00
<b>Total</b>	<b>16 000,00</b>
<b>Recettes</b>	
Art.021 - Virement de la section de fonctionnement	16 000,00
<b>Total</b>	<b>16 000,00</b>

### Renouvellement ligne trésorerie 100 000 euros

La ligne de crédit est renouvelée.

## **Fixation tarif location flûtes à champagne récemment acquises pour la salle des fêtes**

Il est décidé de proposer les flûtes à la location, au tarif de 0,10 centimes par flûte. En cas de bris, un montant de 2 € par flûte sera facturé au loueur.

## **Tarif repas cantine municipale année scolaire 2017/2018**

Pour l'année scolaire 2017/2018, le prix du repas est de 3,00 € pour les enfants et de 6,25 € pour les adultes.

## **Tarif vacances garderie année scolaire 2017/2018**

Le tarif appliqué au cours de l'année 2017/2018, est 0,70 € par demi-heure de garderie. Le service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille.

## **Déplacement rue des Lavandières en présence de Monsieur Denis DESPAS, cabinet TECAM Fougères, pour présentation du projet d'aménagement de la rue**

Monsieur DESPAS expose donc le projet avec la mise en place d'écluses pour permettre une meilleure sécurisation des usagers et créer des emplacements de stationnement. Avec quelques modifications mineures, le projet reçoit l'assentiment des membres du Conseil Municipal.

## **Projet d'extension du réseau d'assainissement collectif rue des Lavandières : demande d'intervention du syndicat de Landal après réalisation d'une enquête de zonage**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la réhabilitation structurante des réseaux et regards par l'intérieur du réseau d'assainissement collectif, sans ouverture de voirie, sur la partie ouest de la rue des Lavandières. Il est demandé au Syndicat des Eaux de Landal, à SAINT-GEORGES-DE-GRÉHAIGNE, de faire réaliser les travaux d'extension du réseau d'évacuation des eaux usées sur le secteur Est de la rue des Lavandières.

## **Contrat lutte contre les taupes au terrain des sports**

Le contrat d'entretien annuel de lutte contre les taupes par piégeage sur le terrain des sports pour l'année 2017 est reconduit pour un coût total du contrat de 311,94 €.

## **Projet restructuration et extension bâtiments scolaires : présentation et lancement de la procédure appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre**

Suite aux diverses réunions avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves, ainsi que les commissions finances et bâtiments, un programme de travaux a été ébauché et une enveloppe budgétaire appréhendée.

La tranche ferme concerne la construction d'un pôle maternelle et la tranche conditionnelle consiste à rénover la partie centrale (rez-de-chaussée et étage). Madame le Maire propose de lancer une procédure d'appel d'offres pour une mission de maîtrise d'œuvre complète, en demandant l'appui technique des services départementaux pour cette opération dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

## **Contrat de lutte contre les souris à la cantine municipale**

Madame le Maire propose la signature d'un nouveau contrat annuel de désourisisation à la cantine scolaire pour l'année 2017 pour un coût annuel de 496,29 € net.

## **Proposition de l'IDEN pour l'acquisition de tablettes numériques pour l'école**

Suite à différents contacts avec Mme LEFORT-OGER, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale de Saint-Malo, Madame DELÉPINE, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, propose au conseil municipal de donner un accord de principe pour l'acquisition d'une quinzaine de tablettes numériques avec financement des fonds d'Etat à hauteur de 50%. Le crédit budgétaire nécessaire serait aux environs de 6 000 €.

La recette correspondante sera reprise lorsque la notification d'attribution aura été émise.

# ETAT CIVIL



## Naissances

Kelssy ERONDEL AME	6 rue du Mont Saint Michel	le 26 juin 2017 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
--------------------	----------------------------	--



## Mariages

JEANBLANC Axel et BRETINEAU Florence	10, rue de Fougères	Le 22 avril 2017
---	---------------------	------------------



## Décès

Jean-Pierre MAILLARD, 58 ans	23 rue de la Gare	le 1er janvier 2017
Denise BUSNEL veuve RONDIN, 87 ans	78 boulevard du Rosais à Saint Malo	le 11 janvier 2017
Marie -Françoise CHEVALIER veuve BOSSARD 97 ans	3 rue du Mont Saint Michel,	le 31 janvier 2017
Henri LEMOUX, 92 ans	19 rue de La Croix Bouëssée	le 1er février 2017
Roger BLANCHET, 87 ans	1 Les Cours Lorittes	le 18 février 2017
Michel CHAPPÉ, 65 ans	2 L'Epinay	le 20 mars 2017
Agnès CUAZ veuve MAHÉ, 85 ans	de Relecq-Kerhuon (29)	le 21 mars 2017
Gaston BILLON, 85 ans	2 Bas des Tertres de la Claye	le 24 mars 2017
Emile BRUDY, 90 ans	1 Le Buat	le 21 mai 2017
Philippe THOMAS, 53 ans	4 L'Epinay	le 3 juin 2017
Pierre BOULMER, 87 ans	1 Le Bregain	le 15 juin 2017

## Inauguration terrain multisports

L'inauguration du terrain multisports de La Boussac s'est déroulée, sous un épais brouillard, le samedi 17 décembre 2016.

Madame Odile MABILE, Maire de La Boussac et le Conseil Municipal accueillent Monsieur le Président du Conseil Départemental Jean-Luc CHENUT, Madame la Sénatrice Françoise GATEL, Monsieur le Député Thierry BENOIT, Madame la Conseillère Départementale Agnès TOUTANT, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Louis THÉBAULT, les maires des localités voisines et les présidents des associations locales...

Après avoir coupé le ruban tricolore, les invités se sont rendus à la salle des fêtes pour les discours, suivis d'un vin d'honneur.



Pour rappel, cet équipement remplace l'ancien terrain de tennis. La commune a bénéficié d'une subvention du contrat de territoire conclu entre le Département et la Communauté de Communes au taux de 70 %, soit un coût net restant à la charge de la commune de 14 425,63 €.

Ce terrain multisports est maintenant opérationnel depuis plus d'un an et accessible librement à tous les boussacais et souvent on y trouve des jeunes qui ont très vite adopté ce nouveau lieu de rencontre et de pratique sportive.

Cet équipement sportif de proximité est un nouveau lieu de vie pour la commune, en accès libre pour tous, en particulier pour les enfants de l'école et les sportifs. Par ailleurs, le lieu d'implantation en plein centre bourg et à proximité de l'école, est un site idéal pour la pratique du sport et des activités périscolaires, et autres activités, hors du temps scolaire...



## Installation de deux panneaux lumineux rue de Fougères

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école publique, la commune a fait procéder à l'installation de deux panneaux lumineux type «A13a» (endroit fréquenté par les enfants) rue de Fougères.



Ces panneaux possèdent une alimentation solaire et une horloge de programmation qui permet l'activation de la source lumineuse aux seuls horaires scolaires.



La commune a bénéficié d'une subvention au titre des amendes de police pour ces travaux. Ces panneaux complètent le dispositif existant, à savoir un plateau surélevé avec deux passages piéton où la vitesse des véhicules est limitée à **30km/h**.

**La sécurité devant l'école est l'affaire de tous.**

## Aménagement rue des Lavandières

Le Conseil Municipal du 22 mai a validé le projet d'aménagement de la rue des Lavandières.

L'objectif principal de ces travaux est d'améliorer de façon conséquente la sécurité des usagers sur cette voie du centre-bourg.

Le 1er secteur entre le centre bourg et la rue de Landal comprend la mise en place d'un plateau surélevé au croisement de la rue des Lavandières avec la rue de Landal et la mise en place de trois écluses entre ce plateau et le carrefour. Un trottoir sera mis en place de chaque côté de la rue.

Le 2ème secteur, situé entre la rue de Landal et la fin de l'agglomération, comprend l'aménagement de liaisons piétonnes sécurisées de chaque côté de la rue ainsi que la mise en place de trois écluses.

Ces installations ont pour but de casser la vitesse des automobilistes et sécuriser le déplacement des piétons.

Les travaux de la 1ère partie seront réalisés d'ici la fin d'année, la 2ème partie ultérieurement.



## Permis de construire et déclarations préalables accordés

COMMUNE DE LA BOUSSAC	26 rue de Fougères	Classe modulaire à l'école publique
COMMUNE DE LA BOUSSAC	le Gruer	Suppression de haies
CHAPDELAINÉ Jérôme	rue de la Gare	Bâtiment à usage professionnel
DELANGLE Arnaud	4 bis La Moignerie	Véranda
MINOIS Philippe	11 La Hublinais	Garage
CHAPPÉ Michel	2 L'Épinay	Préau

## Décès de Monsieur Michel CHAPPÉ, 2<sup>ème</sup> adjoint

Monsieur Michel CHAPPÉ, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, nous a quitté brutalement le 20 mars dernier. Âgé de 65 ans, il effectuait son deuxième mandat d'adjoint.

Entré au conseil municipal en 2008, Monsieur Michel CHAPPÉ était notamment chargé du personnel communal, de la sécurité et du cimetière. Il était également le correspondant défense pour notre commune.

Il était, par ailleurs, particulièrement investi au sein de l'association Liens d'amitiés La Bousac-Lede/Oordegem. Au sein de cette association de jumelage entre la commune et la ville belge, dont il était l'un des cofondateurs, Michel y exerçait la fonction de trésorier.

Il était également adhérent, en tant que citoyen de la paix, de l'association des anciens combattants de la commune.

Madame Le Maire, au nom du conseil municipal, souligne « la ponctualité, la droiture et la rigueur de Monsieur Michel CHAPPÉ. Il avait à cœur son travail. Intuitif, il savait lire entre les lignes. C'était un homme très dévoué et actif au sein des associations auxquelles il participait ».

Les obsèques de Monsieur Michel CHAPPÉ se sont déroulées vendredi 24 mars à 14 h 30 en l'église de La Bousac.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.



## Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite au décès de Monsieur Michel CHAPPÉ, et conformément au code électoral, Monsieur Alexandre LOUYER, a été installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal lors du conseil municipal du 3 avril 2017.

Suite à cette installation, Monsieur Alexandre LOUYER a rejoint les Commissions « Finances », « Bâtiments », « Voirie » et « Cantine-jeunesse-école » et est devenu délégué titulaire au Syndicat Intercommunal du Bassin du Guyoult.

Bienvenue à lui.



## Nouvel agent au service technique

La commune accueille depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier un nouvel agent technique Monsieur Sébastien ROUPIE.

Ce dernier a pris ses fonctions, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi, d'une durée de 2 ans.

Sébastien habite la commune de Pleine Fougères.



### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### Repas du CCAS

Dimanche, à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, une centaine d'habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif : le banquet des aînés.



Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Le maire, Odile Mabile et tous les membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation.

La doyenne de la commune, Anne-Marie PAPAIL, âgée de 107 ans et demi, était présente parmi les convives du repas annuel du CCAS.



Les aînés de plus de 85 ans qui n'ont pas participé à cette journée, non inscrits au banquet, se verront remettre un colis gourmand par les membres du CCAS.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas préparé par le traiteur «Les Hermelles». Pour la deuxième année, une animation de qualité assurée par le groupe «les Compagnons» de Dol de Bretagne a permis de maintenir une belle ambiance.



#### Fête des Mamans

Perpétuant une tradition maintenant bien établie, samedi matin 27 mai, les membres du CCAS accueillent les bébés nés depuis la dernière Fête des Mères. La commune compte en effet huit nouveaux petits bousacais.



A l'issue de la cérémonie, une fleur a été offerte à chaque maman, suivie du verre de l'amitié.

## 108 ans de Mme PAPAIL

Madame PAPAIL a eu 108 ans le 14 juin 2017. Le samedi 17 juin, nous avons fêté son anniversaire à la mairie, accompagnée de sa famille, des membres du conseil municipal et du CCAS.

Cinq générations de sa famille étaient représentées : de 108 ans à 4 ans. Physiquement, elle n'a pas changé depuis plusieurs années. Toujours très présente, nous parlant, répondant à nos questions, s'intéressant à la vie qui l'entoure, sa devise est « de ne jamais se laisser abattre et on y arrive » est bien d'actualité pour elle.

Pour une personne qui était très discrète et qui n'aimait pas beaucoup que nous parlions d'elle,

elle a tout gagné. « Tu es vraiment la vedette », lui a dit son fils.

Mettons en application son secret de longévité, jamais d'excès, manger des produits du jardin, de la ferme, boire un peu de cidre tous les jours, un grog comme remède et du chocolat comme gourmandise.

Notre doyenne est la mascotte des habitants avec son conscrit André RACINE, âgé seulement de 107 ans et demi.

Nous leur souhaitons de vivre paisiblement entourés des leurs.



## LES CLASSES 7

Un appel est lancé aux personnes qui souhaitent lancer l'organisation de la fête des classes 7.

A ce jour, aucune manifestation n'est prévue

Afin de perpétuer la tradition et maintenir les liens intergénérationnels, il est nécessaire qu'une équipe se mobilise.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie.

### EPLB ZUMBA

Voici l'année 2016-2017 arrivée à terme ! Camille BAHIER, notre nouvelle animatrice des cours de Zumba, a su convaincre les adhérentes avec des séances mêlant cardio et renforcement musculaire. A chacune son rythme, dans la bonne humeur, les cours dispensés le vendredi entre 17h30 et 20h ont permis à une bonne cinquantaine de personnes de se dépenser après une semaine de travail.

Les plus jeunes, une vingtaine d'enfants entre 6 ans et 11 ans, ont formé un groupe actif et assidu.

A la rentrée, l'activité Zumba sera organisée le mardi et comme les autres années :

- un cours Zumba Kids de 17h30 à 18h15
- un cours Adulte de 18h15 à 19h00
- un cours Adulte de 19h à 19h45



Nous vous attendons nombreux à la rentrée prochaine !

Très bon été à tous.

Contact Mme LAURENT Véronique : 06 60 51 83 97 - veronique.laurent40@orange.fr

### ACCA

La saison 2016-2017 s'achève à 53 adhérents dans l'association. Lors de cette saison 21 chevreuils ont été prélevés, 18 sangliers ainsi que 11 renards en tirs d'été. La chasse au lièvre était cette année fermée, elle le sera également la saison prochaine.

Durant cette saison nous avons eu quelques problèmes suite à de nombreux dégâts dans les cultures dus à la présence de sangliers sur le territoire de l'ACCA. Par ailleurs l'ACCA n'est pas responsable de ces dégâts, mais elle est solidaire avec les agriculteurs qui en subissent les conséquences.

C'est pourquoi plusieurs battues ont été organisées, par un Lieutenant de l'ouvetterie à la demande du préfet et de la DDTM.

Composition du bureau saison 2017-2018 :

Président : Stéphane HARDY

Vice-Président : Jean PUNELLE

Secrétaire : Mickaël PICAULT

Secrétaire adjoint : Gaël MICAULT

Trésorière : Lisa PUNELLE

Trésorier adjoint : Eugène COEURU

Membres : Christophe CAOUS, Michel BECHET et Freddy GUERIN.



## Anciens Combattants et Veuves de La Boussac - Section locale

Lors de l'assemblée générale du 28 janvier dernier, il fut procédé à l'élection d'un nouveau Bureau suite aux souhaits du président et du trésorier sortant (Bernard PIGEON et Jean BOSSARD) de passer le relais. Bernard PIGEON a été nommé président d'honneur et un cadeau lui fut remis en remerciement de ses 14 années de présidence, ainsi qu'une fleur à son épouse.



### Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président : Maurice DELÉPINE - Vice-Président : Jean LEVEL - Secrétaire : Lucien LORIN - Trésorier : Bernadette PIGEON et trésorier adjoint : David VIGOUR.



### 8 mai

Lundi 8 mai à 11h30, la section a célébré le 72ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Après la cérémonie religieuse cantonale à Roz sur Couesnon, la cérémonie patriotique s'est poursuivie au monument aux morts, en présence des élus et du public présent.

Accompagné de deux enfants, le dépôt des gerbes a eu lieu dans le recueillement suivi de la lecture par Madame Le Maire du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Elle a ensuite demandé une minute de silence à la mémoire de tous les morts de cette guerre.



La fin de la cérémonie au monument aux morts s'est terminée par la Marseillaise. Merci à tous les participants à cette cérémonie patriotique et plus particulièrement aux enfants accompagnés de leurs parents. Les membres du bureau restent à la disposition de tous les Anciens Combattants, Veuves de Combattant et Citoyens de la Paix qui souhaitent se renseigner et / ou rejoindre la section.

Pour devenir Citoyens de la Paix, il n'est pas nécessaire d'avoir effectué le service militaire.

Nous devons réfléchir au sens que nous souhaitons donner aux différentes commémorations et aux meilleurs moyens de transmettre aux générations nouvelles le « Devoir de Mémoire » afin que ce dernier perdure dans le temps.

Le bureau vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le samedi 11 novembre 2017 à la commémoration de la fin de la guerre 1914-1918. Un hommage sera rendu aux victimes boussacaises de 1917.

Le Président, Le Bureau

### Extrait de la chanson « Le Vieux Soldat » (paroles et musique David Olaizola)

Et ! Jeune ! Je vais te dire, une fois dans l'année  
Viens donc te recueillir,  
Devant ceux qui sont partis  
Et jamais revenus  
Viens donc leur dire MERCI,  
Et ne t'assois plus dessus.

## Amicale laïque

Cette année, l'Amicale Laïque a proposé des nouvelles activités pour les enfants en organisant les lundis ludiques (théâtre, spectacle) deux fois dans l'année, en plus des manifestations traditionnelles (la fête de Noël, le repas réunionnais qui connaît toujours l'effervescence, la fête de fin d'année scolaire) et ses diverses activités.

Avec les bénéfices réalisés au cours de ces différentes manifestations, l'Amicale participe au financement des différents projets mis en place par l'équipe enseignante.

L'Amicale est toujours à la recherche de bénévoles pour organiser et encadrer les enfants.

L'équipe de l'Amicale Laïque.



# VIE ASSOCIATIVE

## Club de l'amitié LA BOUSSAC

Composition du conseil d'administration :

- Président : Monsieur Alphonse ROUX,
- Vice-président : Monsieur Bernard MELLIER,
- Trésorière : Madame Alice PIGEON,
- Trésorier adjoint : Monsieur Raymond DESLANDES,
- Secrétaire : Madame Michèle LALOY,
- Secrétaire adjoint : Monsieur Claude GÉDOUIN,
- Membres : Monsieur Victor DROUYER, Monsieur Albert LAVOUÉ. Madame Bernadette PIGEON qui est également devenue secrétaire de secteur.



Pour plus d'informations, adressez-vous aux responsables.

## Vacances 2017

Deux sorties ont été organisées pour assister au spectacle de Marie GUERZAILLE. Elles ont eu lieu le 19 Avril et le 22 Mai. Des journées très comiques, du rire à se plier en deux.

116 personnes, dont 23 du club de La Boussac se sont rendues du 28 mai au 04 juin à la découverte du Pays Basque avec notamment une journée en Espagne. Le groupe était hébergé à l'Hôtel du « Domaine de Françon » à BIARRITZ où des animations étaient également proposées.

Le 16 juin, Départ vers SORTOSVILLE EN BEAUMONT pour la visite de la maison du Biscuit. Puis Direction BARNEVILLE-CARTERET pour embarquement et déjeuner servi à bord du train 1960 en direction de Port-Bail. Visite guidée de PORT-BAIL et du célèbre lavoir de la Mère Denis etc...

Le 05 et 06 septembre est prévue une sortie de deux jours au cœur du saumurois. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

## Les autres activités continuent également d'être proposées :

Gymnastique douce pour senior à l'annexe de la salle Serge Gas de Pleine-Fougères

. Travaux Manuels : Tous les lundis de 14 h à 17 h à la Communauté de Communes, salle des Hermelles à Pleine-Fougères (broderie, tricot, peinture sur toile, tissu, soie etc...)

Activités Multi-Club :

. Gai-savoir : d'inspiration de question pour un champion. Les questions sont à la portée de tous. Venez découvrir. Rien à gagner, rien à perdre..

## Date à retenir :

**Repas cantonal : le jeudi 28 septembre 2017 à 12 heures**

**Repas annuel du club de l'amitié : le dimanche 10 décembre 2017 à 12 heures avec une animation surprise.**

**Retenez bien ces dates.**

Pour le conseil d'administration. Alphonse Roux.



## BRIN DE CAUSETTE.



JANVIER 2017, nous dégustons la traditionnelle galette des rois, et nous parlons des projets pour l'année.



Le Mercredi 15 Mars, nous sommes allées découvrir (pour certaines) la bibliothèque, des jeux étaient à disposition, cela nous a permis

également de faire connaissance avec les bénévoles, et nous avons pu faire un «Brin de Causette» avec des personnes de La Boussac et leurs enfants qui étaient venus passer un après-midi convivial.

Clarisse, bénévole, nous a permis de découvrir l'origami, nous avons confectionné des marques-pages, des paniers, et à Noël 2016, nous avons toutes réalisé des boules de Noël.

Notre objectif est de créer du lien et de rendre service, dans notre commune, auprès des personnes seules, handicapées, âgées.

**Osons la rencontre qui fait notre richesse !!**

Les rencontres ont lieu le dernier mercredi du mois à la mairie de La Boussac, elles sont gratuites et sans engagement.

Chaque bénévole va chercher les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

**BRIN DE CAUSETTE c'est :**

**C. S. G.**

**Convivialité - Simplicité - Gratuité.**

Les bénévoles,

Annick, Bernadette, Clarisse, Marie France,  
Marie-Thérèse, Odile, Pierrette.

## Le Comité des fêtes de la Quasimodo de LA BOUSSAC

Les courses de la Quasimodo ont eu lieu le 23 Avril 2017. Le comité des fêtes est très satisfait du déroulement avec 50 coureurs au départ, avec un soleil radieux au rendez-vous. Nous ne pouvons qu'être heureux de cette journée. Un grand merci aux bénévoles et au commissaires qui nous ont soutenus pendant plusieurs années.

Le 8 mai a été très satisfaisant avec 40 exposants. Nous avons eu une belle journée, sans mauvais temps. Le comité remercie toutes les personnes qui sont venues chiner, acheter des galettes saucisses, frites et crêpes. Encore merci à tous ! Après le feu d'artifice du 13 juillet, le président vous donne rendez-vous le 26 novembre 2017 pour la bourse aux vêtements et aux jouets au profit du Téléthon.



PS : Le président ainsi que tous les membres du bureau arrêtent à la fin de l'année 2017. Nous lançons un appel à tous pour prendre la relève. Vous pouvez contacter le président au 02.99.80.02.26

Après 18 ans de bénévolat et 12 années comme président, je vous remercie de votre soutien.

### Liens d'Amitiés - LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Le repas choucroute du 5 mars dernier, qui existe maintenant depuis 3 ans, a remporté un vif succès : il a réuni près de 300 personnes à la salle des fêtes. Un grand merci aux participants ainsi qu'aux bénévoles qui se démènent pour en faire un rendez-vous agréable.



Le bureau a une pensée pour Michel CHAPPÉ, trésorier de l'association, décédé subitement le 20 mars dernier.

L'association avait accueilli en juillet 2016, pour la seconde fois, nos amis belges d'Oordegem.

Les 7, 8 et 9 juillet 2017, une délégation de La Boussac s'est rendue à nouveau en Flandres pour la deuxième fois également.

#### Au programme :

7 juillet : arrivée à Hal, déjeuner et visite de la ville, puis réception officielle à la mairie de Lede et soirée



8 juillet : visite de Bruxelles et déjeuner sur la Grand-Place, puis soirée à Lede à l'occasion de la fête de la communauté flamande.



9 juillet : déjeuner et retour à La Boussac

Les participants ont été hébergés en famille d'accueil, comme en 2014, ce qui permet d'échanger et de mieux se connaître et ainsi renforcer les liens d'amitiés entre nos deux communes.

En parallèle du déplacement en autocar, un groupe de quatre cyclistes, accompagné de six personnes et de deux camping-cars, est parti en éclaireur le lundi 3 juillet pour arriver à Lede le 6 juillet au soir. Le périple s'est effectué en quatre étapes de 150 à 160 kilomètres par jour.

Un groupe de cyclistes belges a accompagné nos quatre pédaleurs pour la fin de la dernière étape entre Audenarde (ville d'arrivée du tour des Flandres et musée sur cette fameuse course) et Lede.

Les quatre adeptes de la petite reine sont : Placide LAUNAY, Jean-Pierre LEBON, Loïc LEFOUR et Daniel LIGEROT. Le départ a eu lieu le 3 juillet 2017 à 8h30 face à la mairie de La Boussac.

Le bureau vous souhaite un bel été 2017.

## Le Théâtre de la Baie

Plus de 340 spectateurs ont assisté le week-end du 1er et 2 avril à la nouvelle pièce de la troupe adulte du Théâtre de la Baie « Klaxon, trompettes ...et pétarades » de Dario FO. Les rires en cascade se sont succédés et l'assistance était ravie. Le texte comique est superbement écrit par un prix nobel de littérature. La troupe a vraisemblablement produit son spectacle le plus abouti. La salle était comble le samedi avec plus de 230 spectateurs, ce qui constitue un record d'affluence pour le théâtre de la Baie. Ce résultat a été possible grâce à la brillante interprétation des comédiens et au remarquable travail d'Elisabeth Bourdin - pour la scénographie et la mise en scène- bien épaulée par Sowila Taibi. Les recettes serviront comme d'habitude à financer des actions pour promouvoir l'activité

théâtre dans les communes du pays de Dol et de la Baie. Les adolescents de l'association se sont illustrés le samedi avec une pièce contemporaine, « The Kids » de Fabrice Melquiot. Ce groupe est animé par Diane Giorgis.

Le théâtre de la Baie compte en raison de ce succès jouer plus régulièrement à La Boussac. Merci encore aux Boussaquais qui sont venus si nombreux.



## Donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang de Pleine-Fougères remercie au nom de la maison du don de Rennes, appelée auparavant centre de transfusion, tous les donneurs fidèles et nouveaux pour leur geste précieux, aucun produit ne pouvant se substituer au sang des bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée à 42 jours pour des globules rouges. Le don du sang est donc primordial chaque jour, en temps normal comme pour les situations exceptionnelles : restons tous mobilisés ! Pour savoir ou donner rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Nous remercions Monsieur Gérard DUFEU, d'avoir été membre, qui a dû se désengager pour raisons personnelles. Nous sommes

13 membres : Si des personnes souhaitent rejoindre notre amicale, elles seraient les bienvenues.

La maison du don nous fait savoir que les réserves de sang sont faibles : c'est l'occasion d'être solidaire à notre prochaine collecte du 31 juillet 2017.



## Solidarité entraide Pleine-Fougères

A la suite de la 30ème assemblée générale du 10 février 2017, la journée arrachage navets a eu lieu le 28 février : 5 pallox ont été récoltés, merci à la ferme Polder André Est (famille Berthelot)



qui nous reverse la totalité de la vente, nous aidant à répondre aux besoins des personnes en difficultés à la demande des services sociaux et mairies. Merci aux mairies pour les subventions accordées, merci à tous et chacun pour toute aide financière ou autres apportées.

Le vestiaire est ouvert le 1er et 3ème mercredi de 14h30 à 16h00, mais à l'automne des changements de fonctionnement et lieu devraient intervenir : sur un prochain bulletin, nous vous informerons

Solidairement

Marie-Thérèse Duchemin

## J'ai deux notes à vous dire

Encore une belle année musicale à La Boussac pour l'association « J'ai 2 notes à vous dire » : 28 enfants et 7 adultes, soit 35 élèves en tout inscrits en guitare, chant, piano et batterie. Pour clôturer en musique le travail de l'année, la grande audition a eu lieu le dimanche 25 juin dans la salle des fêtes, de 10 heures à 19 heures. Cette grande audition a eu lieu à La Boussac pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive et elle a rassemblé comme chaque année plus d'enfants, de familles et d'amis de la musique.

Merci d'être venus si nombreux.



## La Paroisse

La 62<sup>ème</sup> kermesse de Landal aura lieu le dimanche 6 août 2017 devant le château de Landal.

### Au programme :

- messe célébrée à 11h sur le terrain au lieu de 11h30 les années précédentes
- suivie du repas traditionnel servi à 12h30.
- A partir de 14h30, après-midi dansant de plein air sur parquet et jeux traditionnels. Crêpes, buvette et loterie.

**Entrée gratuite**

A noter : Le prochain repas de la Sainte Cécile aura lieu dimanche 19 novembre 2017 à la salle des fêtes.

**Nous vous souhaitons un bel été.**



## Lieu Accessible

L'entrée est libre pour tous, inscrits ou non, pour venir feuilleter, lire.

Nous disposons de livres, dvd, livres en gros caractères mais également de revues, que l'on peut emprunter ou consulter sur place (coin lecture avec fauteuils).

Pour emprunter, l'adhésion est nécessaire : 2€ par an et gratuit pour les moins de 18 ans.



## Après-midi jeu

35 personnes pour l'après-midi jeu le mercredi 15 mars à la bibliothèque. Jeux en bois et jeux de société ont ravi petits et grands.

15 personnes pour l'après-midi jeu le mercredi 17 mai à la bibliothèque.



## Appel à bénévoles

La Gallo'thèque est toujours à la recherche de bénévoles, toutes les compétences sont les bienvenues pour :

- Couvrir les livres
- Tenir une permanence
- Préparer, proposer et animer des animations, en fonction de vos envies et de vos disponibilités
- Préparer l'informatisation de la Gallo'thèque

Renseignements auprès des bénévoles de la Gallo'thèque

## RENSEIGNEMENTS

### Horaires d'ouverture

Mercredi 10h30-12h30  
Vendredi 16h30-18h30

### Horaires d'été (du 10 juillet au 4 septembre)

Mercredi 10h30-12h

### Contacts de la Gallo'thèque

02 23 15 60 11

mail : [gallothequelaboussac@orange.fr](mailto:gallothequelaboussac@orange.fr)

L'équipe de bénévoles : Catherine, Christine, Didier, Eliane, Françoise, Gilles, Isabelle et Marie-Thérèse vous souhaite un bel été.

**Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent rendre hommage à Jean-Pierre qui a contribué pendant de nombreuses années au fonctionnement de la bibliothèque.**

## Le président et les vices-présidents de la nouvelle communauté de communes

### Président de la Communauté de communes



**Denis RAPINEL**  
Président,  
Maire de Dol-de-Bretagne

### 8 Vice-président(e)s



**Louis THEBAULT**  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
délégué à  
l'Aménagement du  
territoire, au Cadre de  
vie et au Développement  
touristique  
Maire de  
Pleine-Fougères



**Jean-Luc BOURGEOUX**  
2<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué au  
Développement  
économique et à l'Emploi  
Maire de Cherrueix



**Louis LEPORT**  
3<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué à la collecte,  
au traitement et à la  
valorisation des déchets  
Maire de Saint-Morvan



**Sylvie RAME-PRUNEAUX**  
4<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Petite  
enfance, l'Enfance et la  
Jeunesse  
Maire d'Epinac



**Jean-Pierre HERY**  
5<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué à  
l'Environnement  
Maire de Saint-Georges  
de Gréhaigne



**Jean-Paul ERARD**  
6<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué aux Finances,  
aux Marchés publics  
et aux Équipements  
collectifs  
Maire de Baguer-Morvan



**Janine LEJANVRE**  
7<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Lecture,  
publique, au Sport et à la  
Vie associative  
Maire de Trans-la-Forêt



**Armel LAUNAY**  
8<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué à la Gestion et à  
l'Entretien du patrimoine  
communautaire  
Adjoint de Baguer-Pican

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - ENTRETIEN DE VOTRE INSTALLATION

La communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel propose aux habitants du territoire concerné par l'assainissement non collectif, l'accès à un service d'entretien de leur installation à tarifs négociés avec une entreprise agréée.

### Prochaine session 2017

Inscriptions : du 31 juillet au 18 Août 2017

Entretiens : du 1er septembre au 31 octobre 2017

### Renseignements et inscriptions au programme :

Maison du développement  
2, rue de Villebermont - 35610 PLEINE FOUGERES  
Service Eau et Assainissement  
Mme Blandine CABROL  
02.99.48.79.55  
Blandine.cabrol@ccdol-baiemsm.bzh

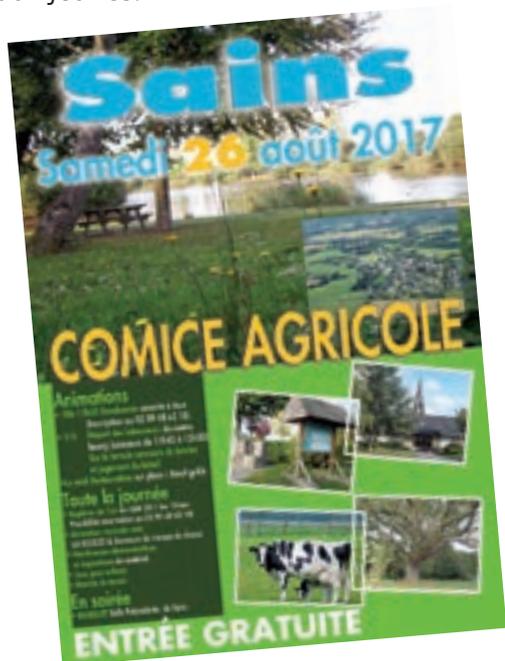


**Siège : Communauté de Communes  
Du Pays de Dol  
et de la Baie du Mont St Michel**  
Synergy8 - PA Les Rolandières - 17 rue de  
la Rouelle- 35120 DOL DE BRETAGNE

# INFORMATIONS PRATIQUES

## COMICE AGRICOLE

Le prochain comice agricole aura lieu le samedi 26 août 2017 à SAINS au lieu-dit la Fontaine aux Jeunes.



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale de La Boussac sera fermée pour les congés d'été du lundi 31 juillet au samedi 19 août 2017 inclus.

Merci de bien vouloir s'adresser au bureau de poste de Dol de Bretagne durant cette période.

## CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours le lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : Lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël	Fin des cours : Samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2018
Vacances d'Hiver	Fin des cours : Samedi 24 février 2018 Reprise des cours : Lundi 12 mars 2018
Vacances de Printemps	Fin des cours : Samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : Lundi 7 mai 2018
Vacances d'Été	Fin des cours : Samedi 7 juillet 2018

## ASSISTANTS MATERNELS

La liste est disponible à la mairie ou sur [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr).

## HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

Lundi - Mercredi - Samedi
9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00 Novembre, Décembre, Janvier, Février
9h00 à 12h30 - 13h30 à 18h00 Tous les autres mois

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie de territoire français des mineurs a été mis en œuvre.

Cette autorisation est matérialisée par un formulaire CERFA N°15646\*01 qui devra être renseigné et signé par une personne titulaire de l'autorité parentale.

Cet imprimé est accessible sur le site de la commune ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

L'enfant qui voyage sans ses parents devra se munir des pièces suivantes :

- sa pièce d'identité valide,
- photocopie du titre d'identité du parent signataire,
- le formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.



## Christian BLANCHET Consultant immobilier indépendant

Si vous souhaitez vendre ou estimer votre bien, n'hésitez pas à me contacter.

Dans le respect des "codes d'éthique" établis par le réseau megAgence, je m'engage de manière transparente, à vous tenir au courant de toutes les démarches que j'engagerai dans le cadre des mandats que vous me confierez.

06 15 68 04 66 - [christian.blanchet@megagence.com](mailto:christian.blanchet@megagence.com)

[www.megagence.com/votre-consultant/christian-blanchet/973](http://www.megagence.com/votre-consultant/christian-blanchet/973)

[www.megagence.com](http://www.megagence.com)

# INFORMATIONS PRATIQUES

### Tarifs location salle des fêtes

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (en plus)
Petite salle ½ journée	68 €	139 €	214 €	30 €
Petite salle journée entière	102 €	198 €	298 €	45 €
Salle entière ½ journée	102 €	198 €	298 €	45 €
Salle entière journée entière	140 €	284 €	426 €	57 €
Fourneaux	45 € par journée d'utilisation			
Vin d'Honneur	56 € quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 51 €			
Sonorisation	23,50 € gratuit pour les associations communales			

### RECENSEMENT MILITAIRE

#### Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant. Le jeune doit se présenter à la mairie de domicile, muni de sa carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

#### ATTENTION :

Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Désormais, seuls les documents suivants permettent aux administrés de justifier de leur situation vis-à-vis du service national lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (dossier auto-école, inscription au baccalauréat

et aux examens de diplômes professionnels CAP, BEP, BAC Pro,...concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la gendarmerie) :

- le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté,
- l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

#### UN RECENSEMENT TARDIF :

C'EST UNE CONVOCATION TARDIVE A LA JDC

C'EST L'IMPOSSIBILITE DE S'INSCRIRE  
A UN EXAMEN

C'EST UNE NON-INSCRIPTION AUTOMATIQUE SUR  
LES LISTES ELECTORALES

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit pour l'été 2017 et le jury passera dans le courant de l'été chez les personnes ayant fait la démarche de s'inscrire en mairie. Il est possible de concourir à deux catégories : jardins et façade.

### RAMASSAGE DES FERRAILLES

Le ramassage aura lieu dans tous les hameaux de la commune les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 novembre.

Le ramassage dans le bourg sera le mercredi 22 novembre

## Sécheresse 2017 : maintien en alerte du Département

### L'eau est précieuse, économisons-la !

L'Ille-et-Vilaine connaît cette année un fort déficit en pluie. **A ce jour, nous manquons de 3 mois de pluie par rapport à une année à pluviométrie normale.** Cette situation a amené le Préfet à placer le département en état d'alerte, niveau 2. L'arrêté sécheresse, signé le 12 avril 2017, demande aux professionnels et aux particuliers de limiter au maximum leur consommation d'eau.

Que dit l'arrêté sécheresse pour les particuliers ?

#### Sont interdits



Le remplissage et la vidange des piscines familiales à usage privé\*

\* Sauf si le remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs



Interdiction d'arroser

les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, entre 8h et 20h \*

\* L'interdiction sera peut-être totale courant de l'été. Une restriction pourra également toucher les potagers



Le lavage des voitures

hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou recyclage



Le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers et toitures\*

\* Sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression

#### Les alternatives



Baignade dans une piscine ou un plan d'eau de son secteur



Paillage



Récupération de l'eau de pluie



Lavage dans une station professionnelle équipée d'un système à haute pression ou de recyclage



Appel à un professionnel équipé de lances à haute pression

# Une petite page d'histoire

## 1<sup>ère</sup> partie : Les gaulois

Durant des centaines d'années précédant la conquête de la Gaule par Jules César, notre région était peuplée par une tribu gauloise, les riedones. Ces gens n'étaient pas les brutes que l'on a décrit, passant leur temps à se battre entre eux. Ils vivaient en petit groupes éparpillés, reliés par de vagues petits chemins, dans des habitations où ni la pierre, ni la tuile n'existaient, construites en bois et en terre et couvertes en chaume (paille et roseaux). Ils étaient de bons charpentiers et fabriquaient, entre autre, des chariots. Ils connaissaient l'araire, sorte de houe à un soc, qu'ils faisaient tirer par des bœufs. Ils se servaient déjà de faucilles et de faux. Ils avaient inventé le tonneau et buvaient une sorte de bière primitive appelée la cervoise car l'eau était déjà souvent impropre à la consommation. Ils chassaient très peu (même pas le sanglier d'Obélix) et élevaient surtout de la volaille et des cochons. Ils avaient vraiment peur (ce n'est pas une légende) que le ciel ne leur tombe dessus. Ils incinéraient généralement leurs morts. Ils n'avaient pas d'écriture et il ne nous reste qu'environ 200 mots de leur langue parlée dont un qui nous concerne. La petite rivière Guyoult qui passe par notre commune se prononce, en notre langue écrite, telle qu'à l'époque et est bien un mot d'origine gauloise. Voilà ce qu'étaient les boussacais dans les siècles qui précédèrent moins 50 avant Jésus-Christ. Il y a plus de 2000 ans. Vers l'an -50 avant JC, la conquête de la Gaule et donc de l'Armorique par Jules César était terminée. Une certaine paix s'installa pendant cinq siècles (jusqu'en 476 après JC) et qu'on appelle la période Gallo-romaine.

## 2<sup>e</sup> partie : La période Gallo-romaine

Pendant cette période d'environ 500 ans, il subsista une sorte de cohabitation entre les Romains envahisseurs et les gaulois. De cette époque, nous avons sur notre territoire deux vestiges certains.

D'abord, celui d'une villa gallo-romaine, située dans les champs, au sud et au-dessus du moulin de la claye et qui semble avoir été assez importante sans doute entre 10 et 50 hectares. C'était donc un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. J'ai, depuis 50 ans, retrouvé beaucoup de « tégalae » (tuiles des toits en briques rouges) de plus en plus émiettés au fil des années et un bol en terre cuite, quasiment intact, gravé de lettres en alphabet grec, héritage des premiers romains, puisque certains connaissaient (et même quelquefois parlaient) le grec ancien dont le latin puis le français a peu à peu découlé.

Le deuxième vestige important de cette époque, c'est le tracé parfois quasi inchangé d'un tronçon de plus de 2 kilomètres, d'une voie romane qui reliait la capitale des Coriosolites (aujourd'hui Corseul) à celle des Abrincates (aujourd'hui Avranches).

J'ai retrouvé la copie d'une lettre du maire de La Boussac datant de 1819 et adressée au sous-préfet de Saint-Malo ainsi rédigée : « Selon les traditions, il existait dans un lieu (situé aujourd'hui au tiers environ de la montée des tertres de la Claye) des ouvrages qui appartenaient aux romains. Dans les lieux nommés les hauts et bas Saint Martin, dépendances au 13<sup>ème</sup> siècle du château de la Claye (dont je reparlerai dans une autre partie) en plantant quelques arbres dans les années 1750, un espace carré d'un grand aqueduc. Plusieurs tuyaux y aboutissaient et comme ce lieu est situé à mi-coteau, on présuma que cet aqueduc avait été construit pour amener l'eau d'un ruisseau qui descend de la colline (le ruisseau du Val au Banel) et d'un point d'eau ne tarissant pas (la fontaine Saint Martin) pour la conduire dans une plaine (l'actuel village de la Claye) qui paraît avoir été propice à l'installation d'un camp romain. La brique dont il s'agit a été enlevée et employée à faire des ponts pendant la révolution et depuis le soc de la charrue a tout retourné ».

La voie romaine en question, venant d'Avranches passait sur notre commune, depuis la Croix noire (dont j'ai raconté l'histoire dans un précédent article), par la guinguette qui était à l'époque « vicus » (ancêtre de notre hameau), traversait au bas des tertres, le ruisseau du Val, à un endroit que j'ai encore entendu appelé dans ma jeunesse « Le gué des Romains », remontait pratiquement en droite ligne vers le château d'eau actuel, passant une cinquantaine de mètres au sud du château en question, rejoignant la grande route exactement en haut de la côte traversait la partie Nord du village de l'Eguillère puis allait sur le nord de la Mancellière. Elle est aujourd'hui carrossable sur près de deux kilomètres. A noter que le mot Eguillère, comme le mont Aigual vient du mot latin « aqua » qui signifie eau.

L'expression « Fanum Martis » est souvent employée pour distinguer un lieu le long de cette voie, en référence au dieu romain Mars. Au Moyen Age christianisé, on transforme Mars en Martin qui devient vite Saint Martin, d'où le nom de cette fontaine qui n'a sans doute rien à voir avec le saint en question. A noter que, au nord de l'Eguillère, cette voie, vieille d'environ 2000 ans, est toujours la séparation entre les communes de Baguer Pican et de La Boussac.

## Prochain chapitre : de l'an 500 à la révolution

PS : Toute personne susceptible d'apporter des éléments sur cette période peuvent contacter la mairie de La Boussac

Joseph BLANCHET, La Claye

# RENSEIGNEMENTS UTILES



<b>Agence postale communale</b>		<b>02 99 58 24 31</b>
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
<b>Déchetterie</b>		<b>02 99 48 54 96</b>
<b>Cabinet médical</b>		<b>02 99 80 01 89</b>
Docteur DAVAINÉ Docteur MARIO		
<b>Pharmacie</b>		<b>02 99 80 02 69</b>
M. et Mme POUJOL		
<b>Cabinet infirmier - 12, rue de Fougères</b>		<b>02 99 80 03 46</b>
Mme BRARD-PARIS Chantal Mme PARISOT-DAUDIBON Marie Mme BERNAT-NERAMBOURG Sonia Mme MONVOISIN Emmanuelle		
<b>Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole</b>		<b>06 47 61 13 74</b>
Mme LOISEL-MATHELIER Céline		
<b>Cabinet kinésithérapeute - 28 ter rue des Lavandières</b>		<b>02 99 80 04 98</b>
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
<b>Ecole publique (maternelle et primaire)</b>		<b>02 99 80 02 66</b>
Directrice Mme PIOT		
<b>Pompiers</b>		<b>18</b>
<b>Gendarmerie</b>		<b>17</b>
<b>Dol de Bretagne</b>		<b>02 99 48 02 40</b>
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
<b>Pleine Fougères</b>		<b>02 99 48 60 14</b>
Lundi et mercredi	de 8h00 à 12h00	
Samedi	de 14h00 à 18h00	

# AGENDA 2017

## 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017

Dates	Evènements
13 juillet 2017	Comité de la Quasimodo et Commune Feu d'artifice et bal
6 août 2017	Kermesse de Landal
26 août 2017	Comice agricole à Sains La Fontaine aux Jeunes
28 septembre 2017	Repas cantonal des Aînés ruraux
19 novembre 2017	Repas de la Sainte Cécile
20-21 et 22 novembre	Ramassage des ferrailles
26 novembre 2017	Comité de la Quasimodo -bourse aux vêtements et jouets au profit du Téléthon.
10 décembre 2017	Club de l'Amitié - Repas annuel